

## La "Marche des Fiertés" du 25 juin, injure au bien commun et à l'intérêt supérieur de l'enfant

Article rédigé par *Jean-Marc Nesme\**, le 24 juin 2005

La revendication de la Marche des Fiertés 2005 : "Couples et parentalité : l'Egalité maintenant !" en faveur de l'adoption homosexuelle est contraire à l'intérêt supérieur de l'enfant qui a le droit de grandir entre le père et la mère qui lui ont donné la vie.

Sous prétexte de lutter contre une prétendue discrimination qui toucherait des adultes, la revendication gay en propose une autre réelle et très grave car elle frapperait les enfants. Ceux-ci, élevés par des parents de même sexe se verraient ainsi privés, dès leur venue au monde, de ce lien fondateur qu'est la lisibilité de la filiation.

Cette revendication est contraire à la loi française, à la loi européenne ainsi qu'à la loi internationale.

En droit français, le code civil stipule que l'officier d'état civil reçoit des parties la déclaration qu'elles veulent "se prendre pour mari et femme".

En droit européen, la Cour de justice des Communautés européenne a rappelé, le 31 mai 2001, que le terme "mariage" désigne "une union entre deux personnes de sexe différent". La Cour européenne des droits de l'homme considère, dans un arrêt du 3 juillet 1998 que le "mariage existe entre deux personnes de sexe biologique différent".

En droit international, la revendication des personnes homosexuelles est contraire aux droits universels de l'homme. Selon la Déclaration des droits de l'enfant de 1923, selon la Convention de l'ONU de 1989 et selon la convention de La Haye de 1993, la société repose sur trois piliers convergents : la famille est formée d'un père et d'une mère ; l'enfant a droit à une famille ; l'intérêt supérieur de l'enfant doit être garanti par la société. Se fondant sur l'article 16 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948, les deux Pactes de l'ONU sur les droits civils et culturels ont cette formule : "La famille est l'élément naturel de la société."

Toute tentative de déstabilisation ou de destruction de la famille atteint gravement la société. L'humanité est une famille de familles et la revendication gay de la "Marche des Fiertés" qui vise à casser cette construction universelle, est une revendication politiquement subversive, contraire au bien commun et à l'intérêt supérieur de l'enfant.

\* Jean-Marc Nesme est député-maire de Paray-le-Monial

> D'accord, pas d'accord ? Envoyez votre avis à [Décryptage](#)

>